

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 2 décembre 2025



# Le centre de santé mobile *La Région À vos soins* accueille ses premiers patients en Sarthe

La Région des Pays de la Loire et l'association À vos soins lancent l'expérimentation d'un centre de santé mobile en Pays de la Loire, dans la communauté de communes sarthoise du Perche Emeraude, afin d'apporter une réponse concrète à la problématique des déserts médicaux. Après les premières journées test dans le camion le 17 novembre au Luart, la tournée se poursuit cette semaine à Lamnay et dans six communes du territoire afin de proposer des consultations de médecine générale aux patients sans médecin traitant et des actions de prévention ouvertes à tous.

### Un centre de santé innovant et embarqué dans un camion financé à 100 % par la Région

De la taille d'une semi-remorque extensible, le camion est équipé de 4 espaces de consultations, d'une salle d'attente, d'un espace d'accueil, de sanitaires, d'une kitchenette pour les équipes médicales.

### Un maillage complet de la communauté de communes du Perche Emeraude

Le lancement de ce service public de proximité démontre la capacité de la Région à innover pour des solutions concrètes, face à la problématique des déserts médicaux. Sur les 29 000 habitants, de la communauté de communes du Perche Emeraude, **près de 4 000 n'ont pas de médecin traitant**, soit l'une des plus fortes proportions en Sarthe, hors agglomération. Les Pays de la Loire comptent **139 généralistes pour 100 000 habitants**, 109 en Sarthe, quand la moyenne nationale s'élève à 144.

**Chaque semaine, le camion visitera 1 commune du lundi au mercredi**

1. Le Luart,
2. Lamnay,
3. Villaines-la-Gonais,
4. Tuffé-val-de-la-Chéronne,
5. Melleray,
6. La Ferté-Bernard.

La tournée du centre de santé a été établie selon des critères médico-sociaux et la volonté d'un maillage complet et équilibré de la communauté de communes, autour de ses 3 bassins de vie (ex-cantons).



### Des consultations médicales et des actions de prévention

Les consultations de médecine générale sont assurées dans un premier temps les lundis et mardis et les actions de prévention gratuites et sans rendez-vous le mercredi (vaccination, dépistage du cancer, nutrition et activités physique, santé sexuelle, etc.).

CONTACT PRESSE

Elie Poupin : [elie.poupin@paysdelaloire.fr](mailto:elie.poupin@paysdelaloire.fr) – 06 99 16 10 76



## **Une consolidation progressive de l'offre médicale en 2026**

Pour les premiers mois de fonctionnement, une première médecin, le Dr Guirguis assure les consultations dès à présent, et un 2<sup>e</sup> médecin est attendu à partir du début de l'année 2026.

La collaboration étroite avec la Faculté de santé d'Angers permettra **l'accueil des premiers internes à bord en mai 2026** sous la supervision d'un maître de stage universitaire rattaché au projet. Leur intégration est prévue à partir du sixième mois de fonctionnement afin d'assurer des conditions d'accueil et d'accompagnement adaptées.

Grâce aux partenariats noués localement, d'autres professionnels pourront rejoindre l'équipe médicale (sage-femme, infirmière en pratique avancée, discussions avec des médecins retraités pouvant assurer 1 à 2 jour de présence par semaine...). **Enfin, une coordinatrice et un secrétaire médical** ont été recrutés pour mener à bien ce projet.

## **Un terrain de stage pour les internes, grâce à un partenariat innovant avec la Faculté d'Angers**

Pour les internes, cette forme d'activité innovante sera une nouvelle manière de découvrir un territoire et ainsi d'imaginer une possible installation. La Région, en s'impliquant fortement auprès de la Faculté de santé et le CHU d'Angers dans le projet « **Territoire Universitaire de Santé Sarthe Anjou Mayenne** », soutient cette volonté d'une meilleure répartition des futurs soignants dans la région. Aujourd'hui, 25 % des stages des externes et 33 % des stages des internes de la Faculté d'Angers sont réalisés hors du CHU. Il s'agit d'intensifier cette dynamique et de décentraliser l'accès à la formation ou à la recherche en santé.

## **Un investissement financé à 100% par la Région**

**L'association À vos soins**, sélectionnée à la suite d'un appel à manifestation d'intérêt lancé par la Région, met en œuvre, recrute des professionnels médicaux, et assure le fonctionnement quotidien du service de santé. La Région investit pour l'acquisition et l'aménagement du camion à hauteur d'1,1 M€ et mobilisera les financements européens pour son fonctionnement.

### **Horaires d'ouverture et d'accueil**

**Secrétariat 07 57 19 06 25** : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 13h et de 14h à 18h.  
(lundi et mardi, jusqu'au 12 décembre)

**Consultations** : Lundi et mardi de 9h à 13h et de 14h à 18h

### **Contact pour tout premier rendez-vous au 07 57 19 06 25**

**Des créneaux Doctolib** sont ouverts aux patients déjà accueillis et aux soins non programmés sur des plages horaires dédiées.

### **Le camion de soins est conçu pour être accessible à tous :**

Accessibilité PMR et accessibilité financière : tiers Payant, soins proposés au tarif de secteur 1 et conformément aux tarifs de la CNAM. Actions de prévention gratuites.

### **Les actions de prévention et de santé publique**

Dès le démarrage du projet, l'association À vos soins assurera chaque semaine, le mercredi, une journée de prévention gratuite, sans rendez-vous. Des actions seront organisées avec les partenaires extérieurs et par la mobilisation bénévole des professionnels de santé, acteurs de la prévention et de la solidarité désireux de s'investir dans le projet pour des dépistages préventifs.

**Pour rejoindre bénévolement ces actions de prévention, intervenir, ou accueillir le public** (en semaine et en journée) l'association À vos soins vous invite à vous manifester auprès du secrétariat.

## Annexe

### Chiffres et enjeux de démographie médicale : une situation contrastée en Pays de la Loire

Les Pays de la Loire affichent une proportion de population vivant en « désert médical » équivalente à la moyenne nationale. En 2021, 72,7% des Ligériens vivent dans une commune sous-dotée en médecins généralistes.

**Les Pays de la Loire comptent 301 médecins pour 100 000 habitants en 2025**, toutes spécialités confondues. Cette densité brute est inférieure de 13 % à la moyenne nationale (347 pour 100 000 habitants). Cet écart se réduit en raison de l'augmentation du nombre de praticiens plus marquée en Pays de la Loire qu'en France.

La densité régionale standardisée (qui prend en compte la structure par âge de la population et la demande de soins selon l'âge) est de **139 généralistes pour 100 000 habitants**, soit moins que la France (144/100 000) avec des écarts importants selon les départements : Loire-Atlantique et Maine-et-Loire sont mieux dotés (159 et 158 généralistes/100 000 habitants) que la Sarthe, la Mayenne et la Vendée (respectivement 109, 106 et 116).

Parallèlement à l'évolution des effectifs de professionnels libéraux, les besoins de soins ont fortement augmenté dans la région, notamment dans le secteur ambulatoire, en lien notamment avec l'augmentation de la population, son vieillissement (+ 209 000 ligériens âgés de plus de 65 ans entre 2012 et 2022), la fréquence croissante des maladies chroniques.

Ainsi, les Pays de la Loire sont une région attractive, autant pour les professionnels de santé que pour les habitants. L'augmentation du nombre de médecins ne compensent cependant pas les besoins croissants, avec historiquement une densité de médecins plus faible que dans d'autres régions.

**Depuis 2021, la Région des Pays de la Loire a consacré 248 millions d'euros à la santé** : financement des formations sanitaires et sociales, soutien au Quartier Hospitalo-universitaire de Nantes, équipements hospitaliers, développement des maisons et centres de santé pluriprofessionnels...

Forte de ces investissements, la Région se positionne aujourd'hui comme un acteur de la formation et de l'innovation en santé et comme facilitatrice de projets auprès des territoires.

L'offre de soins est devenue un véritable levier d'attractivité économique et de dynamisme territorial. Si l'État, à travers l'ARS, exerce la compétence santé, les collectivités ont un rôle essentiel à jouer : accompagner, innover et soutenir des initiatives concrètes qui répondent directement aux attentes des habitants.